État des recettes et des dépenses de l'Agence européenne de la sécurité aérienne pour l'exercice 2007 — Budget rectificatif nº 1

(2007/696/CE)

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

RECETTES

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
1	**RECETTES DES REDEVANCES ET DES TAXES**			
1 0	RECETTES DES REDEVANCES ET DES TAXES	34 500 000	8 300 000	42 800 000
	Total du titre 1	**34 500 000**	**8 300 000**	**42 800 000**
2	**SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**			
2 0	SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	24 440 000	2 090 000	26 530 000
	Total du titre 2	**24 440 000**	**2 090 000**	**26 530 000**
3	**CONTRIBUTION DE PAYS TIERS**			
3 0	CONTRIBUTION DE PAYS TIERS	450 000	954 000	1 404 000
	Total du titre 3	**450 000**	**954 000**	**1 404 000**
4	**AUTRES CONTRIBUTIONS**			
	Total du titre 4	**336 000**		**336 000**
5	**OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES**			
	Total du titre 5	**418 000**		**418 000**
6	**RECETTES PROVENANT DE SERVICES FOURNIS PAR L'AGENCE CONTRE RÉMUNÉRATION**			
6 0	RECETTES PROVENANT DE SERVICES FOURNIS PAR L'AGENCE CONTRE RÉMUNÉRATION	p.m.	57 000	57 000
	Total du titre 6	**p.m.**	**57 000**	**57 000**
7	**CORRECTION DES DÉSÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES**			
	Total du titre 7	**p.m.**		**p.m.**
	TOTAL GÉNÉRAL	**60 144 000**	**11 401 000**	**71 545 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 1

RECETTES DES REDEVANCES ET DES TAXES

CHAPITRE 1 0 — RECETTES DES REDEVANCES ET DES TAXES

Article Poste	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 0			
1 0 0	***Recettes des redevances et des taxes***	34 500 000	6 800 000	41 300 000
1 0 2	***Joint operational evaluation board***	0	1 500 000	1 500 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	34 500 000	8 300 000	42 800 000
	Total du titre 1	**34 500 000**	**8 300 000**	**42 800 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 1

RECETTES DES REDEVANCES ET DES TAXES

CHAPITRE 1 0 — RECETTES DES REDEVANCES ET DES TAXES

1 0 0 ***Recettes des redevances et des taxes***

Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
34 500 000	6 800 000	41 300 000

Commentaires

Prévision de recettes propres provenant des services de certification fournis par l'Agence (à l'exclusion d'agréments d'organismes de production individuels).

1 0 2 ***Joint operational evaluation board***

Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
0	1 500 000	1 500 000

Commentaires

Contrat cadre de services AESA-2006-C39 — Prévision de recettes provenant des autorisations de vol et des activités de normalisation.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 2

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 0 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	***Subvention de la Communauté européenne***	22 440 000	2 090 000	24 530 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	24 440 000	2 090 000	26 530 000
	Total du titre 2	**24 440 000**	**2 090 000**	**26 530 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 2

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 20 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

200 ***Subvention de la Communauté européenne***

Budget 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
22 440 000	2 090 000	24 530 000

Commentaires

Règlement (CE) nº 1592/2002 du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2002 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence européenne de la sécurité aérienne (JO L 240 du 7.9.2002, p. 1).

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 3

CONTRIBUTION DE PAYS TIERS

CHAPITRE 3 0 — CONTRIBUTION DE PAYS TIERS

Article Poste	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 3 0			
3 0 0	***Contribution de pays tiers***	450 000	954 000	1 404 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	450 000	954 000	1 404 000
	Total du titre 3	**450 000**	**954 000**	**1 404 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 3

CONTRIBUTION DE PAYS TIERS

CHAPITRE 30 — CONTRIBUTION DE PAYS TIERS

300 ***Contribution de pays tiers***

Budget 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
450 000	954 000	1 404 000

Commentaires

Accord EEE (2 % de la subvention de la Communauté européenne).

Décision nº 3/2006 du comité des transports aériens Communauté/Suisse du 27 octobre 2006 modifiant l'annexe de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse sur le transport aérien (JO L 318, 17.11.2006, p. 31).

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 6

RECETTES PROVENANT DE SERVICES FOURNIS PAR L'AGENCE CONTRE RÉMUNÉRATION

CHAPITRE 6 0 — RECETTES PROVENANT DE SERVICES FOURNIS PAR L'AGENCE CONTRE RÉMUNÉRATION

Article Poste	Intitulé	Budget 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 6 0			
6 0 0	***Recettes provenant de services fournis par l'Agence contre rémunération***	p.m.	57 000	57 000
	TOTAL DU CHAPITRE 6 0	p.m.	57 000	57 000
	Total du titre 6	**p.m.**	**57 000**	**57 000**
	TOTAL GÉNÉRAL	**60 144 000**	**11 401 000**	**71 545 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 6

RECETTES PROVENANT DE SERVICES FOURNIS PAR L'AGENCE CONTRE RÉMUNÉRATION

CHAPITRE 6 0 — RECETTES PROVENANT DE SERVICES FOURNIS PAR L'AGENCE CONTRE RÉMUNÉRATION

6 0 0 ***Recettes provenant de services fournis par l'Agence contre rémunération***

Budget 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
p.m.	57 000	57 000

Commentaires

Recettes provenant de services «S» fournis contre rémunération par l'Agence aux JAA.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

DÉPENSES

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
1	**PERSONNEL**			
1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	30 509 000	731 000	31 240 000
1 2	FRAIS DE RECRUTEMENT	890 000	690 000	1 580 000
1 4	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	845 000	– 70 000	775 000
1 7	RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS	10 000	40 000	50 000
	Total du titre 1	**32 354 000**	**1 391 000**	**33 745 000**
2	**IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT**			
2 0	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	4 874 000	476 000	5 350 000
2 1	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	2 844 000	– 179 000	2 665 000
2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	230 000	286 000	516 000
2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	866 000	– 23 000	843 000
2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	786 000	– 206 000	580 000
	Total du titre 2	**9 600 000**	**354 000**	**9 954 000**
3	**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**			
3 0	ACTIVITÉS RELATIVES AUX CERTIFICATIONS	9 220 000	8 661 000	17 881 000
3 1	ACTIVITÉS DE STANDARDISATION	680 000	20 000	700 000
3 2	DÉVELOPPEMENT DE BASES DE DONNÉES	2 970 000	– 240 000	2 730 000
3 3	INFORMATIONS ET PUBLICATIONS	250 000	– 45 000	205 000
3 4	FRAIS DE RÉUNIONS	450 000	240 000	690 000
3 5	FRAIS DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION	700 000	20 000	720 000
3 6	ACTIVITÉS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE LA RÉGLEMENTATION	1 100 000	– 200 000	900 000
3 7	FRAIS DE MISSION, DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION	2 300 000	930 000	3 230 000
3 9	ACTIVITÉS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE	240 000	270 000	510 000
	Total du titre 3	**18 190 000**	**9 656 000**	**27 846 000**
4	**PROGRAMMES OPÉRATIONNELS SPÉCIAUX**			
	Total du titre 4	**p.m.**		**p.m.**
	TOTAL GÉNÉRAL	**60 144 000**	**11 401 000**	**71 545 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 1

PERSONNEL

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 1			
1 1 0	***Agents occupant un emploi prévu au tableau des effectifs***			
1 1 0 0	Traitements de base	21 680 000	430 000	22 110 000
1 1 0 1	Allocations familiales	2 010 000	240 000	2 250 000
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	3 080 000	– 80 000	3 000 000
1 1 0 3	Indemnités de secrétariat	4 000	1 000	5 000
	Total de l'article 1 1 0	26 774 000	591 000	27 365 000
1 1 1	***Autres agents***			
1 1 1 0	Agents auxiliaires	280 000	– 35 000	245 000
1 1 1 1	Détachement d'experts nationaux	0	45 000	45 000
1 1 1 2	Agents temporaires (intérimaires)	360 000	110 000	470 000
1 1 1 3	Agents contractuels	1 160 000	– 140 000	1 020 000
	Total de l'article 1 1 1	1 800 000	– 20 000	1 780 000
1 1 3	***Cotisations patronales à la sécurité sociale***			
1 1 3 0	Assurance maladie	738 000	22 000	760 000
1 1 3 1	Assurance accidents et maladies professionnelles	189 000	– 29 000	160 000
1 1 3 2	Couverture du risque de chômage	286 000	9 000	295 000
	Total de l'article 1 1 3	1 213 000	2 000	1 215 000
1 1 4	***Allocations et indemnités diverses***			
1 1 4 0	Allocations à la naissance et en cas de décès	3 000	2 000	5 000
1 1 4 1	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	186 000	39 000	225 000
	Total de l'article 1 1 4	189 000	41 000	230 000
1 1 5	***Heures supplémentaires***			
1 1 5 0	Heures supplémentaires	5 000	15 000	20 000
	Total de l'article 1 1 5	5 000	15 000	20 000
1 1 7	***Prestations d'appoint***			
1 1 7 2	Assistance administrative des institutions communautaires	166 000	9 000	175 000
1 1 7 3	Services externes	10 000	90 000	100 000
	Total de l'article 1 1 7	176 000	99 000	275 000
1 1 9	***Coefficients correcteurs***			
1 1 9 0	Coefficients correcteurs	57 000	– 22 000	35 000
1 1 9 1	Adaptation des rémunérations	295 000	25 000	320 000
	Total de l'article 1 1 9	352 000	3 000	355 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	30 509 000	731 000	31 240 000

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 1 2 — FRAIS DE RECRUTEMENT
CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL
CHAPITRE 1 7 — RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 1 2			
1 2 0	***Frais divers de recrutement et de mutation du personnel***			
1 2 0 0	Frais divers de recrutement du personnel	0	185 000	185 000
1 2 0 1	Frais de voyage	20 000	15 000	35 000
1 2 0 2	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	350 000	210 000	560 000
1 2 0 3	Frais de déménagement	200 000	200 000	400 000
1 2 0 4	Indemnités journalières temporaires	320 000	80 000	400 000
	Total de l'article 1 2 0	890 000	690 000	1 580 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 2	890 000	690 000	1 580 000
	CHAPITRE 1 4			
1 4 1	***Service médical***			
1 4 1 0	Service médical	115 000	15 000	130 000
	Total de l'article 1 4 1	115 000	15 000	130 000
1 4 3	***Service social du personnel***			
1 4 3 0	Service social du personnel	330 000	– 85 000	245 000
	Total de l'article 1 4 3	330 000	– 85 000	245 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	845 000	– 70 000	775 000
	CHAPITRE 1 7			
1 7 0	***Réceptions et événements***			
1 7 0 0	Réceptions et événements	10 000	40 000	50 000
	Total de l'article 1 7 0	10 000	40 000	50 000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 7	10 000	40 000	50 000
	Total du titre 1	**32 354 000**	**1 391 000**	**33 745 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 1

PERSONNEL

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

1 1 0 ***Agents occupant un emploi prévu au tableau des effectifs***

1 1 0 0 Traitements de base

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
21 680 000	430 000	22 110 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 62 et 66.

1 1 0 1 Allocations familiales

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
2 010 000	240 000	2 250 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 62, 67 et 68.

1 1 0 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
3 080 000	– 80 000	3 000 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 62 et 69.

1 1 0 3 Indemnités de secrétariat

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
4 000	1 000	5 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment l'article 4, point a), de son annexe VII.

1 1 1 ***Autres agents***

1 1 1 0 Agents auxiliaires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
280 000	– 35 000	245 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base et toutes les indemnités du personnel auxiliaire jusqu'à la fin de l'année 2007.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 1 *(suite)*

1 1 1 1 Détachement d'experts nationaux

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
0	45 000	45 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités des experts nationaux détachés.

1 1 1 2 Agents temporaires (intérimaires)

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
360 000	110 000	470 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'assistance temporaire (intérimaires).

1 1 1 3 Agents contractuels

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
1 160 000	– 140 000	1 020 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base et toutes les indemnités des agents contractuels.

1 1 3 ***Cotisations patronales à la sécurité sociale***

1 1 3 0 Assurance maladie

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
738 000	22 000	760 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 72 et 73.

1 1 3 1 Assurance accidents et maladies professionnelles

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
189 000	– 29 000	160 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 73.

1 1 3 2 Couverture du risque de chômage

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
286 000	9 000	295 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 4 Allocations et indemnités diverses

1 1 4 0 Allocations à la naissance et en cas de décès

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
3 000	2 000	5 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 74 et 75.

1 1 4 1 Frais de voyage à l'occasion du congé annuel

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
186 000	39 000	225 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 8.

1 1 5 Heures supplémentaires

1 1 5 0 Heures supplémentaires

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
5 000	15 000	20 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 46.

1 1 7 Prestations d'appoint

1 1 7 2 Assistance administrative des institutions communautaires

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
166 000	9 000	175 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de l'assistance reçue du Pay Master's Office (PMO) pour l'administration des traitements des membres du personnel de l'AESA.

1 1 7 3 Services externes

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
10 000	90 000	100 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts de prestations extérieures et de services spécifiques (consultance et études) dans le domaine des ressources humaines.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 9 Coefficients correcteurs

1 1 9 0 Coefficients correcteurs

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
57 000	– 22 000	35 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 64 et 65.

Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération des agents temporaires et des agents contractuels de l'AESA.

1 1 9 1 Adaptation des rémunérations

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
295 000	25 000	320 000

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 65.

Ce crédit est destiné à couvrir les incidences du taux d'indexation annuel (en moyenne 2 %) applicable à la rémunération des agents temporaires et des agents contractuels de l'AESA.

CHAPITRE 1 2 — FRAIS DE RECRUTEMENT

1 2 0 Frais divers de recrutement et de mutation du personnel

1 2 0 0 Frais divers de recrutement du personnel

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
0	185 000	185 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires applicable aux agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 27 à 31 et 33 et son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux procédures de recrutement d'agents temporaires, y compris les frais de voyage, les frais de séjour des candidats convoqués à un entretien et les frais de visites médicales.

1 2 0 1 Frais de voyage

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
20 000	15 000	35 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires applicable aux agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 7 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir le remboursement des frais de voyage dus aux agents temporaires et contractuels (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions ou de leur départ.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 1 2 — FRAIS DE RECRUTEMENT *(suite)*

1 2 0 *(suite)*

1 2 0 2 Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
350 000	210 000	560 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires applicable aux agents des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux agents temporaires et contractuels tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

1 2 0 3 Frais de déménagement

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
200 000	200 000	400 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires applicable aux agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux agents temporaires et contractuels tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions.

1 2 0 4 Indemnités journalières temporaires

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
320 000	80 000	400 000

Commentaires

Statut des fonctionnaires applicable aux agents des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 10 de son annexe VII, ainsi que les articles 25 et 67 du régime applicable aux autres agents.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux agents temporaires et contractuels en mesure de justifier un changement de résidence après leur entrée en fonctions, y compris en cas de mutation.

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

1 4 1 ***Service médical***

1 4 1 0 Service médical

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
115 000	15 000	130 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais des services médicaux, y compris les visites médicales, les examens médicaux annuels obligatoires, les frais des visites préventives et de nomination d'un médecin.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL *(suite)*

1 4 3 Service social du personnel

1 4 3 0 Service social du personnel

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
330 000	– 85 000	245 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux activités sociales de l'Agence pour son personnel, y compris les titres de transport («job-tickets»), les frais de réinstallation et les manifestations d'information sur la scolarisation.

CHAPITRE 1 7 — RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS

1 7 0 Réceptions et événements

1 7 0 0 Réceptions et événements

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
10 000	40 000	50 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de réceptions inter-agences officielles organisées à l'intention des membres du personnel et de manifestations officielles, y compris toutes les réunions du personnel et les réunions départementales.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES
CHAPITRE 2 1 — TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	***Coûts locatifs***			
2 0 0 0	Coûts locatifs	3 600 000	770 000	4 370 000
	Total de l'article 2 0 0	3 600 000	770 000	4 370 000
2 0 1	***Assurances***			
2 0 1 0	Assurances	30 000	– 15 000	15 000
	Total de l'article 2 0 1	30 000	– 15 000	15 000
2 0 3	***Nettoyage et entretien***			
2 0 3 0	Nettoyage et entretien	144 000	26 000	170 000
	Total de l'article 2 0 3	144 000	26 000	170 000
2 0 4	***Aménagement des locaux***			
2 0 4 0	Aménagement des locaux	30 000	55 000	85 000
	Total de l'article 2 0 4	30 000	55 000	85 000
2 0 5	***Sécurité et surveillance des immeubles***			
2 0 5 0	Sécurité et surveillance des immeubles	855 000	– 355 000	500 000
2 0 5 1	Autres dépenses afférentes aux immeubles	15 000	– 5 000	10 000
	Total de l'article 2 0 5	870 000	– 360 000	510 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	4 874 000	476 000	5 350 000
	CHAPITRE 2 1			
2 1 0	***Équipement TIC***			
2 1 0 0	Équipement TIC (acquisition de matériels et de logiciels)	1 000 000	– 260 000	740 000
2 1 0 1	Système informatique	300 000	600 000	900 000
2 1 0 2	Développement de logiciels administratifs	763 000	– 238 000	525 000
2 1 0 3	Entretien du matériel informatique et de communication	164 000	76 000	240 000
2 1 0 4	Formation TIC	117 000	– 57 000	60 000
2 1 0 5	Autres dépenses afférentes aux TIC	500 000	– 300 000	200 000
	Total de l'article 2 1 0	2 844 000	– 179 000	2 665 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	2 844 000	– 179 000	2 665 000

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES
CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT
CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 2 2			
2 2 0	***Matériel et installations techniques***			
2 2 0 0	Matériel et installations techniques	30 000	300 000	330 000
2 2 0 3	Entretien et réparation de matériel ou d'installations techniques	25 000	25 000	50 000
	Total de l'article 2 2 0	65 000	325 000	390 000
2 2 1	***Achat de mobilier***			
2 2 1 1	Entretien et réparations	25 000	– 24 000	1 000
	Total de l'article 2 2 1	125 000	– 24 000	101 000
2 2 5	***Dépenses de documentation et de bibliothèque***			
2 2 5 0	Fonds de bibliothèque, achat de livres et conservation des ouvrages	5 000	– 4 000	1 000
2 2 5 1	Équipements spéciaux de bibliothèque, de documentation et de reproduction	10 000	– 10 000	p.m.
2 2 5 2	Abonnement aux journaux et périodiques	25 000	– 1 000	24 000
	Total de l'article 2 2 5	40 000	– 15 000	25 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	230 000	286 000	516 000
	CHAPITRE 2 3			
2 3 2	***Charges financières***			
2 3 2 0	Frais bancaires	44 000	– 4 000	40 000
2 3 2 9	Autres frais financiers	44 000	– 19 000	25 000
	Total de l'article 2 3 2	88 000	–23 000	65 000
2 3 5	***Autres dépenses de fonctionnement***			
2 3 5 1	Conseil d'administration et autres réunions internes	110 000	– 12 000	98 000
2 3 5 4	Frais de représentation	28 000	12 000	40 000
	Total de l'article 2 3 5	248 000	0	248 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	866 000	–23 000	843 000
	CHAPITRE 2 4			
2 4 0	***Affranchissement de correspondance et frais de port***			
2 4 0 0	Affranchissement de correspondance et frais de port	300 000	– 50 000	250 000
	Total de l'article 2 4 0	300 000	– 50 000	250 000

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS *(suite)*

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
2 4 1	***Télécommunications***			
2 4 1 0	Abonnements et frais de téléphone, radio et télévision	336 000	– 56 000	280 000
2 4 1 1	Équipement et installations de télécommunications	150 000	– 100 000	50 000
	Total de l'article 2 4 1	486 000	– 156 000	330 000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	786 000	– 206 000	580 000
	Total du titre 2	**9 600 000**	**354 000**	**9 954 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 20 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

200 ***Coûts locatifs***

2000 Coûts locatifs

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
3 600 000	770 000	4 370 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des frais de l'immeuble occupé par l'Agence (frais compris dans le contrat de location). Ces frais comprennent le loyer, les frais additionnels, les frais supplémentaires de location de l'immeuble et des places de parking.

201 ***Assurances***

2010 Assurances

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
30 000	– 15 000	15 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les primes prévues dans les polices d'assurance couvrant les équipements électroniques, le mobilier et la responsabilité civile qui sont afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'Agence ainsi qu'à leurs contenus.

203 ***Nettoyage et entretien***

2030 Nettoyage et entretien

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
144 000	26 000	170 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des services de nettoyage, de produits d'entretien et de tenue des locaux utilisés par l'Agence, y compris ceux afférents à tous les étages occupés.

204 ***Aménagement des locaux***

2040 Aménagement des locaux

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
30 000	55 000	85 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution des travaux d'aménagement des locaux conformément aux besoins préalablement définis et des travaux de réparation nécessaires dans le bâtiment occupé par l'Agence en vue de garantir une meilleure fonctionnalité de ce dernier.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 2 0 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 0 5 Sécurité et surveillance des immeubles

2 0 5 0 Sécurité et surveillance des immeubles

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
855 000	– 355 000	500 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, l'amélioration des réseaux de vidéosurveillance et l'achat d'équipements de sécurité, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires pompiers volontaires, les frais de contrôles légaux.

2 0 5 1 Autres dépenses afférentes aux immeubles

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
15 000	– 5 000	10 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux immeubles qui ne sont pas spécialement prévues aux autres articles du chapitre 2 0.

CHAPITRE 2 1 — TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

2 1 0 Équipement TIC

2 1 0 0 Équipement TIC (acquisition de matériels et de logiciels)

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
1 000 000	– 260 000	740 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de licences de logiciels et l'acquisition d'équipements informatiques répondant aux besoins officiels de l'Agence. Ce poste inclut les dépenses d'investissement pour des ordinateurs, imprimantes, serveurs, photocopieurs, scanners et autres appareils périphériques.

2 1 0 1 Système informatique

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
300 000	600 000	900 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à la conception de la sécurité informatique et en matière de stockage des données et à sa mise en œuvre technique.

2 1 0 2 Développement de logiciels administratifs

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
763 000	– 238 000	525 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la conception de la sécurité informatique et en matière de stockage des données et sa mise en œuvre technique.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 21 — TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS *(suite)*

210 *(suite)*

2103 Entretien du matériel informatique et de communication

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
164 000	76 000	240 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien de l'infrastructure TIC de l'Agence, y compris les frais d'entretien des logiciels, télécopieurs, machines à photocopier, ordinateurs portables et imprimantes.

2104 Formation TIC

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
117 000	– 57 000	60 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des formations spécialisées en TIC mises en place par l'Agence et destinées à son personnel informatique et aux consultants.

2105 Autres dépenses afférentes aux TIC

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
500 000	– 300 000	200 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux TIC, y compris l'investissement en matériel de vidéoconférence destiné à réduire à long terme les frais de mission de l'Agence.

CHAPITRE 22 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

220 ***Matériel et installations techniques***

2200 Matériel et installations techniques

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
30 000	300 000	330 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les besoins de l'Agence en matériaux et garnitures souples, équipements et installations de cuisine, y compris câbles électriques et douilles, lampes, vidéoprojecteurs, lampes de vidéoprojecteurs, caméscopes et lasermètres.

2203 Entretien et réparation de matériel ou d'installations techniques

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
25 000	25 000	50 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation des équipements et installations techniques de l'Agence.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 1 Achat de mobilier

2 2 1 1 Entretien et réparations

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
25 000	– 24 000	1 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation du mobilier de l'Agence, y compris les frais de peinture et de réparations diverses.

2 2 5 Dépenses de documentation et de bibliothèque

2 2 5 0 Fonds de bibliothèque, achat de livres et conservation des ouvrages

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
5 000	– 4 000	1 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'acquisition de fonds de bibliothèque spécialisée et de livres, y compris des ouvrages informatiques et juridiques destinés à l'usage officiel de l'Agence.

2 2 5 1 Équipements spéciaux de bibliothèque, de documentation et de reproduction

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
10 000	– 10 000	p.m.

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat d'équipement spécialisé et les frais de reliure et de conservation des ouvrages et périodiques appartenant à l'agence (supports, tiroirs, étagères, et couvertures y compris).

2 2 5 2 Abonnement aux journaux et périodiques

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
25 000	– 1 000	24 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de publications et d'abonnements à des services d'information nécessaires aux activités de l'Agence.

Cela inclut des livres et d'autres publications, des journaux, des périodiques, des journaux officiels et des abonnements en ligne.

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

2 3 2 Charges financières

2 3 2 0 Frais bancaires

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
44 000	– 4 000	40 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunication interbancaire de même que la location d'un coffre de banque destiné à l'usage officiel de l'Agence.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 2 *(suite)*

2 3 2 9 Autres frais financiers

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
44 000	– 19 000	25 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les charges financières de l'Agence, y compris les intérêts de retard.

2 3 5 Autres dépenses de fonctionnement

2 3 5 1 Conseil d'administration et autres réunions internes

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
110 000	– 12 000	98 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux réunions du conseil d'administration et aux autres réunions à caractère officiel, y compris les frais d'interprétation, de restauration et de location de salles, les frais de voyage et les indemnités pour les membres du conseil d'administration et d'autres participants externes.

2 3 5 4 Frais de représentation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
28 000	12 000	40 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de représentation (repas d'affaires, dîners d'affaires et services traiteurs y compris) encourus dans l'intérêt du service par le directeur exécutif de l'Agence et d'autres directeurs des opérations.

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

2 4 0 Affranchissement de correspondance et frais de port

2 4 0 0 Affranchissement de correspondance et frais de port

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
300 000	– 50 000	250 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à financer les dépenses officielles de frais postaux et de livraison, y compris l'expédition de colis par la poste, de courriers express et recommandés.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS *(suite)*

2 4 1 Télécommunications

2 4 1 0 Abonnements et frais de téléphone, radio et télévision

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
336 000	– 56 000	280 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques de l'Agence, les services de téléphonie mobile, les frais de télécopieur, de téléconférences, d'accès à l'internet et de transmission de données.

2 4 1 1 Équipement et installations de télécommunications

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
150 000	– 100 000	50 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts afférents à l'équipement et aux installations de télécommunications, y compris l'achat de téléphones mobiles et d'autres équipements mobiles ainsi que la fourniture d'autres composants de réseau.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 3

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 3 0 — ACTIVITÉS RELATIVES AUX CERTIFICATIONS
CHAPITRE 3 1 — ACTIVITÉS DE STANDARDISATION
CHAPITRE 3 2 — DÉVELOPPEMENT DE BASES DE DONNÉES
CHAPITRE 3 3 — INFORMATIONS ET PUBLICATIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 3 0			
3 0 0	***Activités relatives aux certifications***			
3 0 0 0	Activités relatives aux certifications	9 220 000	7 451 000	16 671 000
3 0 0 1	Normes de vol	p.m.	1 200 000	1 200 000
3 0 0 2	Équipements d'exploitation		10 000	10 000
	Total de l'article 3 0 0	9 220 000	8 661 000	17 881 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	9 220 000	8 661 000	17 881 000
	CHAPITRE 3 1			
3 1 0	***Activités de standardisation***			
3 1 0 0	Inspection de standardisation	500 000	50 000	550 000
3 1 0 1	Études de standardisation	130 000	– 30 000	100 000
	Total de l'article 3 1 0	680 000	20 000	700 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 1	680 000	20 000	700 000
	CHAPITRE 3 2			
3 2 0	***Base de données thématique***			
3 2 0 0	Développement d'applications professionnelles	2 970 000	– 240 000	2 730 000
	Total de l'article 3 2 0	2 970 000	– 240 000	2 730 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 2	2 970 000	– 240 000	2 730 000
	CHAPITRE 3 3			
3 3 0	***Informations et publications***			
3 3 0 0	Informations et publications	250 000	– 45 000	205 000
	Total de l'article 3 3 0	250 000	– 45 000	205 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 3	250 000	– 45 000	205 000

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 3 4 — FRAIS DE RÉUNIONS
CHAPITRE 3 5 — FRAIS DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION
CHAPITRE 3 6 — ACTIVITÉS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE LA RÉGLEMENTATION
CHAPITRE 3 7 — FRAIS DE MISSION, DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 3 4			
3 4 0	***Frais de réunions***			
3 4 0 0	Organisation de réunions d'experts	450 000	240 000	690 000
	Total de l'article 3 4 0	450 000	240 000	690 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 4	450 000	240 000	690 000
	CHAPITRE 3 5			
3 5 0	***Frais de traduction et d'interprétation***			
3 5 0 0	Traduction d'études, rapports et autres documents de travail	700 000	20 000	720 000
	Total de l'article 3 5 0	700 000	20 000	720 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 5	700 000	20 000	720 000
	CHAPITRE 3 6			
3 6 0	***Activités relatives à l'élaboration de la réglementation***			
3 6 0 0	Externalisation des activités relatives à l'élaboration de la réglementation	1 000 000	– 200 000	800 000
	Total de l'article 3 6 0	1 100 000	– 200 000	900 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 6	1 100 000	– 200 000	900 000
	CHAPITRE 3 7			
3 7 0	***Frais de mission, de réception et de représentation***			
3 7 0 0	Frais de mission, de déplacements et autres frais accessoires	2 300 000	930 000	3 230 000
	Total de l'article 3 7 0	2 300 000	930 000	3 230 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 7	2 300 000	930 000	3 230 000

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 3 9 — ACTIVITÉS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	CHAPITRE 3 9			
3 9 0	***Activités de la direction exécutive***			
3 9 0 1	Évaluation externe de l'Agence	p.m.	270 000	270 000
	Total de l'article 3 9 0	240 000	270 000	510 000
	TOTAL DU CHAPITRE 3 9	240 000	270 000	510 000
	Total du titre 3	**18 190 000**	**9 656 000**	**27 846 000**

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 3

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 30 — ACTIVITÉS RELATIVES AUX CERTIFICATIONS

300 Activités relatives aux certifications

3000 Activités relatives aux certifications

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
9 220 000	7 451 000	16 671 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des prestations de certification technique déléguées aux AAN et demandées par l'AESA (PAO Airbus non compris).

3001 Normes de vol

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
p.m.	1 200 000	1 200 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des prestations de certification technique concernant les normes de vol, déléguées par l'EASA aux AAN, y compris les activités de la commission d'évaluation des activités (*Operations Evaluation Board*) et du personnel de cabine, et la liste minimale d'équipements de référence.

Il couvre également les frais de voyage du personnel des AAN.

3002 Équipements d'exploitation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
	10 000	10 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des équipements d'exploitation (par exemple, les équipements de sécurité) utilisés par le personnel d'exploitation de l'AESA dans l'exécution des tâches techniques.

CHAPITRE 31 — ACTIVITÉS DE STANDARDISATION

310 Activités de standardisation

3100 Inspection de standardisation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
500 000	50 000	550 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des inspections de standardisation de l'Agence dans les États membres et les pays associés, y compris du programme intensif des inspections de standardisation de l'EASA.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 3 1 — ACTIVITÉS DE STANDARDISATION *(suite)*

3 1 0 *(suite)*

3 1 0 1 Études de standardisation

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
130 000	– 30 000	100 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des études de standardisation effectuées par l'Agence, y compris d'une étude à commanditer pour assurer l'optimisation des performances des systèmes assurant le suivi continu des processus de standardisation et d'approbation.

CHAPITRE 3 2 — DÉVELOPPEMENT DE BASES DE DONNÉES

3 2 0 Base de données thématique

3 2 0 0 Développement d'applications professionnelles

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
2 970 000	– 240 000	2 730 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de l'AESA liés aux systèmes opérationnels dans les domaines de l'élaboration de la réglementation (CRT), de la certification (AWD), de l'analyse de sécurité, de la gestion globale de l'entreprise (GGE) et d'autres secteurs opérationnels.

CHAPITRE 3 3 — INFORMATIONS ET PUBLICATIONS

3 3 0 Informations et publications

3 3 0 0 Informations et publications

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
250 000	– 45 000	205 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais des activités d'information et de communication de l'EASA auprès du public, y compris les frais de cartes d'invitation, de publicité, de conférences, de manifestations de communication, de photographies et d'équipement promotionnel.

CHAPITRE 3 4 — FRAIS DE RÉUNIONS

3 4 0 Frais de réunions

3 4 0 0 Organisation de réunions d'experts

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
450 000	240 000	690 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation de réunions pour les directions opérationnelles de l'Agence, le remboursement des frais d'experts et d'autres frais fonctionnels, notamment pour la location de salles, la restauration, les frais de voyage et les indemnités journalières.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CHAPITRE 3 5 — FRAIS DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

3 5 0 Frais de traduction et d'interprétation

3 5 0 0 Traduction d'études, rapports et autres documents de travail

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
700 000	20 000	720 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des traductions et publications opérationnelles d'études, de rapports et d'autres documents de travail officiels, y compris les comptes annuels, budgets et rapports d'activité, s'inscrivant dans le contexte des objectifs officiels de l'Agence, perçus par Centre de traduction des organes de l'Union européenne (Luxembourg), l'Office des publications et d'autres centres de traduction.

CHAPITRE 3 6 — ACTIVITÉS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE LA RÉGLEMENTATION

3 6 0 Activités relatives à l'élaboration de la réglementation

3 6 0 0 Externalisation des activités relatives à l'élaboration de la réglementation

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
1 000 000	– 200 000	800 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des études de réglementation de l'Agence, y compris le recrutement d'experts externes et la recherche dans le domaine des activités relatives à l'élaboration de la réglementation.

CHAPITRE 3 7 — FRAIS DE MISSION, DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION

3 7 0 Frais de mission, de réception et de représentation

3 7 0 0 Frais de mission, de déplacements et autres frais accessoires

Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
2 300 000	930 000	3 230 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de mission, l'assurance voyage, les frais de transport, le paiement des indemnités journalières ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés par le personnel statutaire des directions opérationnelles de l'Agence dans l'intérêt du service, selon les dispositions du statut applicable au personnel de l'AESA et du Guide des missions («Missions Guide») de l'AESA.

CHAPITRE 3 9 — ACTIVITÉS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

3 9 0 Activités de la direction exécutive

3 9 0 1 Évaluation externe de l'Agence

Crédits 2007	Budget rectificatif nº 1	Nouveau montant
p.m.	270 000	270 000

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'évaluation externe de l'Agence concernant la mise en œuvre du règlement de base (CE) nº 1592/2002 du Parlement européen et du Conseil, du 15 juillet 2002, concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence européenne de la sécurité aérienne ((Journal officiel L 240 du 07.09.2002, p. 1).

Les coûts incluent la nomination par le conseil d'administration de l'évaluateur externe indépendant chargé d'examiner dans quelle mesure l'Agence s'acquitte efficacement de sa mission.

AGENCE EUROPÉENNE DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

TITRE 4

PROGRAMMES OPÉRATIONNELS SPÉCIAUX

Article Poste	Intitulé	Crédits 2007	Budget rectificatif n° 1	Nouveau montant
	Total du titre 4	**p.m.**		**p.m.**
	TOTAL GÉNÉRAL	**60 144 000**	**11 401 000**	**71 545 000**